

AR Prefecture

024-2424...52-20191213-2019_6_4-DE
Reçu le 18/12/2019
Publié le 18/12/2019

Extrait du registre des délibérations

2019-6-4

Communauté de communes
PÉRIGORD LIMOUSIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD LIMOUSIN

Séance du 13 décembre 2019

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Bernard VAURIAC

Lieu de réunion du Conseil :

Vaunac

Date de la convocation et
envoi de la note de

synthèse :

02 décembre 2019

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 31

Pouvoirs : 5

Etaient présent(e)s

Mesdames : Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Dominique MARCETEAU, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Nathalie GRANERI

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Pascal MAZEAUD, Philippe LACHAUD, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Alain GARNAUD, Claude BOST, Benoit MOUTON, Raphaël CHIPEAUX, Pierre-Yves COUTURIER, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD

Absents et excusés : Thérèse CHASSAIN (a donné pouvoir à Philippe BANCHIERI) Michel AUGÉIX (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), Nicola ROBERTS (a donné pouvoir à Céline DEQUANT), René (Paul) CHEVAL (a donné pouvoir à Michèle FAURE), Michel REBIERE (a donné pouvoir à Pascal MAZEAUD), Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES,

M. Jean-Claude JUGE est désigné secrétaire de séance

PNR : modification des statuts

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que ces dernières années les réformes territoriales ont amené une réorganisation importante du paysage des collectivités territoriales : création de la Région Nouvelle-Aquitaine, fusion de communes, réorganisation des EPCI.

Cette réorganisation a mené le parc à réfléchir sur sa gouvernance et à adapter la représentativité des 3 collèges (Régional, Départemental, Communes et Communautés de communes).

S'ajoute également à cette réorganisation, la nouvelle compétence GEMAPI.

Lors du dernier Comité syndical du PNR du 16/10/2019, une évolution statutaire a été validée pour adapter la gouvernance et intégrer la compétence GEMAPI.

Le PNR sollicite donc notre avis sur ce projet de réforme statutaire.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'approuver la révision des statuts du Parc Naturel Régional Périgord – Limousin joints en annexe.**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Prefecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 16 décembre 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

